

LIST OF EXAMINERS FOR THE EVALUATION OF THE THESIS
LISTE DES EXAMINATEURS POUR L'ÉVALUATION DE LA THÈSE

NOM DU CANDIDAT / NAME OF CANDIDATE	NUMÉRO D'ÉTUDIANT / STUDENT NUMBER	THÈSE DE DOCTORAT / DOCTORAL THESIS	THÈSE DE MAÎTRISE / MASTER'S THESIS
UNITÉ SCOLAIRE / ACADEMIC UNIT			
TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS			
NOM DU DIRECTEUR DE THÈSE / NAME OF THESIS SUPERVISOR		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET COURRIEL DU DIRECTEUR DE THÈSE / PHONE NUMBER AND EMAIL OF THESIS SUPERVISOR	
NOM DU CODIRECTEUR DE THÈSE / NAME OF THESIS CO-SUPERVISOR		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET COURRIEL DU CODIRECTEUR DE THÈSE / PHONE NUMBER AND EMAIL OF THESIS CO-SUPERVISOR	
DATE PRÉVUE DE LA SOUMISSION DE LA THÈSE / EXPECTED DATE OF THESIS SUBMISSION			

EXAMINATEURS PROPOSÉS / PROPOSED EXAMINERS

NOM / NAME	INSTITUTION	INDIQUER LE RÔLE DU MEMBRE DANS LE COMITÉ / INDICATE COMMITTEE MEMBER ROLE	ADRESSE POSTALE, COURRIEL ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE / MAILING ADDRESS, EMAIL AND PHONE NUMBER

Dans le présent formulaire, le genre non marqué, c'est-à-dire le masculin, quand il est employé pour désigner des personnes, renvoie aussi bien à des femmes qu'à des hommes.

POUR REMPLIR CE FORMULAIRE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AUX DIRECTIVES À LA PAGE SUIVANTE.
TO COMPLETE THIS FORM, PLEASE REFER TO THE GUIDELINES ON THE FOLLOWING PAGE.

DIRECTIVES POUR LA LISTE D'EXAMINATEURS / GUIDELINES FOR THE LIST OF EXAMINERS

<p>Un mois avant la date prévue du dépôt de la thèse, l'étudiant doit s'assurer de soumettre une demande de service dans son Centre de candidat (uoZone) avec le formulaire de nomination des examinateurs en pièce jointe. Le superviseur de l'étudiant s'assure que TOUS les examinateurs, incluant les examinateurs externes, sont prêts à faire l'évaluation.</p> <p>Veillez-vous référer à votre unité scolaire pour connaître les réglementations spécifiques concernant la composition des examinateurs internes.</p>	<p>One month prior to submission of the thesis for evaluation, the student must submit a Service request in his or her Candidate center (uoZone) with the nomination of examiners form attached. The student's supervisor ensures that ALL examiners, including the proposed externals, are willing to read the thesis.</p> <p>Refer to your academic unit for specific regulations on internal committee member composition.</p>
<p>Le jury d'une thèse de maîtrise doit comprendre au moins deux mais pas plus de quatre examinateurs. Tous les examinateurs doivent être autorisés à superviser des thèses à l'Université d'Ottawa. Un examinateur qui n'est pas autorisé à superviser des thèses peut être proposé s'il a des qualifications équivalentes à celles exigées pour les superviseurs à l'Université d'Ottawa. La liste doit être approuvée par le directeur adjoint des études supérieures de l'unité scolaire; toutefois, si ce dernier est aussi le directeur de thèse ou membre du jury, la liste doit être approuvée par le directeur de l'unité scolaire avant d'être acheminée.</p>	<p>A master's thesis jury must consist of no fewer than two and no more than four examiners. All examiners must be authorized to supervise theses at the University of Ottawa. An examiner who is not authorized to supervise theses may still be proposed providing their qualifications are equivalent to those required of thesis supervisors at the University of Ottawa. The assistant director, graduate studies of the academic unit must approve the list; however, if the assistant director is also the thesis supervisor or a member of the jury, the director of the academic unit must approve the list.</p>
<p>Le jury d'une thèse de doctorat doit comprendre au moins quatre mais pas plus de sept examinateurs; dont au moins trois membres internes et un membre externe. Tous les examinateurs internes doivent être autorisés à superviser des thèses à l'Université d'Ottawa. Un examinateur qui n'est pas autorisé à superviser des thèses peut être proposé s'il a des qualifications équivalentes à celles exigées pour les superviseurs à l'Université d'Ottawa. La liste doit être approuvée par le directeur adjoint des études supérieures de l'unité scolaire; toutefois, si ce dernier est aussi le directeur de thèse ou membre du jury, la liste doit être approuvée par le directeur de l'unité scolaire avant d'être acheminée. De plus, le vice-doyen de la Faculté des sciences de la santé doit également approuver la liste.</p>	<p>A doctoral thesis jury must consist of no fewer than four and no more than seven examiners of which at least three must be internal examiners and one external examiner. All internal examiners must be authorized to supervise theses at the University of Ottawa. An examiner who is not authorized to supervise theses may still be proposed providing their qualifications are equivalent to those required of thesis supervisors at the University of Ottawa. The assistant director, graduate studies of the academic unit must approve the list; however, if the assistant director is also the thesis supervisor or a member of the jury, the director of the academic unit must approve the list. In addition, the vice-dean of the Faculty of Health Sciences must also approve the list.</p>
<p>Les examinateurs externes proposés ne doivent pas être en conflit d'intérêts avec le candidat(e) au doctorat, le directeur de thèse et/ou le co-directeur.</p> <p><u>Exemples de situations présentant un conflit d'intérêts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> L'examinateur externe travaille ou a travaillé au cours des six dernières années au même endroit (université, organisation, département ou unité de recherche) que le(s) directeur(s) ou le candidat. L'examinateur externe proposé entretient un lien administratif ou familial avec le(s) directeur(s) de thèse ou le candidat. L'examinateur externe proposé participe ou a participé directement au cours des six dernières années à des activités de collaboration avec le(s) directeur(s) ou le candidat en tant que représentant d'une industrie ou du gouvernement. L'examinateur externe proposé est un ancien directeur de recherche du candidat ou de(s) directeur(s) de thèse, un ancien étudiant diplômé ou chercheur postdoctoral dirigé par le(s) directeur(s) de thèse. L'examinateur externe proposé a collaboré ou publié dans les dernières six années avec le candidat et/ou le(s) directeur(s) de thèse. <p>Cette liste, sans être complète, démontre la nature de conflits possibles à éviter. Veuillez consulter le site web de la ÉSP pour une liste complète des conflits. L'unité scolaire du candidat doit prendre les mesures nécessaires de ne pas recommander des examinateurs externes qui pourraient compromettre l'intégrité du processus d'évaluation de la thèse. En approuvant la demande de service pour la nomination des examinateurs, le directeur du département ou son délégué confirme que, du meilleur de ses connaissances, aucun conflit d'intérêt n'existe.</p>	<p>The proposed external examiners should be free from substantial conflict of interest of any source with the Ph.D. candidate, the candidate's supervisor and/or co-supervisor.</p> <p><u>There is a conflict of interest when:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> A proposed external examiner is, or was in the last six years, from the same university, organization or department, or belongs or belonged, in the last six years, to the same research unit as the supervisor(s) or the candidate; or There is an administrative or family link between the proposed external examiner and the supervisor(s) or candidate; or A proposed external examiner is an industrial or government representative who is, or was in the last six years, directly involved in collaborative activities with the supervisor(s) or candidate; or A proposed external examiner is a former research supervisor, graduate student, or postdoctoral trainee of the supervisor(s); or A proposed external examiner has collaborated or published with the supervisor(s) or candidate within the past six years. <p>This list, while not exhaustive, illustrates the nature of potential conflicts to be avoided. Consult the GPS website for a more complete list of conflicts. The candidate's program must take reasonable steps to avoid recommending an examiner whose relationship with the candidate or supervisor could be seen as jeopardizing an impartial judgment on the thesis. When approving the nomination of examiners Service request, the chair of the academic unit or delegate is indicating that, to the best of their knowledge, no conflict of interest exists.</p>